

JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

CAHORS ET DÉP^t: Trois mois, 5 fr.; Six mois, 9 fr.; Un An, 16 fr.
HORS DU DÉP^t: — 6 fr.; — 11 fr.; — 20 fr.

CAHORS: A. LAYTOU, DIRECTEUR, RUE DU LYCÉE.

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.
RÉCLAMES..... 50 —

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse.

On est inscrit pour un abonnement de même durée, quand on se renvoie par le numéro qui suit l'abonnement précédent.

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34 et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

De CAHORS à LIBOS				De LIBOS à CAHORS				De CAHORS à MONTAUBAN				De MONTAUBAN à CAHORS				De CAHORS à CAPDENAC				De CAPDENAC à CAHORS						
Omnibus	Poste	Omnibus	Poste	Omnibus	Poste	Omnibus	Poste	Omnibus	Poste	Omnibus	Poste	Omnibus	Poste	Omnibus	Poste	Omnibus	Poste	Omnibus	Poste	Omnibus	Poste	Omnibus	Poste	Omnibus	Poste	
CAHORS. — D.	6h 25	11h 30	6h	6h 19	PARIS. — D.	8h 20 s.	2h 20 s.	9h 50	7h 45 m	CAHORS. — D.	4h 42	11h 30	5h 25	TOULOUSE D.	5h 40	9h 14	2h 30	CAHORS. — D.	7h 40	11h 30	5h 10	PARIS. — D.	8h 20 s.	2h 20 s.	9h 50	7h 45 m
Agreux	6 41	1 14	6 6	6 19	— Express	8 »	2 »	5 45	3 15	Sept-Ponts.	4 53	11 11	5 37	BORDEAUX.	7 25	10 35	4 40	CAHORS. — D.	7 45	11 30	5 18	— Express	8 »	2 »	9 50	7 45 m
Parnac.	7 3	1 34	6 28	6 28	BORDEAUX.	8 48	3 10	3 10	9 »	Labenne.	5 20	11 39	6 11	Montauban D.	7 40	10 49	4 54	CAHORS. — D.	8 11	11 30	5 28	— Express	8 »	2 »	10 00	7 45 m
Castelnau.	7 18	1 47	6 44	6 44	M. — Libos. — D.	8 40	3 10	3 10	9 »	Fonville.	5 31	11 52	6 25	Fonville.	7 40	10 49	4 54	CAHORS. — D.	8 11	11 30	5 28	— Express	8 »	2 »	10 00	7 45 m
Puy-l'Évêque.	7 31	1 59	6 58	6 58	Famel.	8 48	3 18	3 18	9 7	Albas.	5 45	12 6	6 42	Albas.	7 55	10 58	5 3	CAHORS. — D.	8 11	11 30	5 28	— Express	8 »	2 »	10 00	7 45 m
Duravel.	7 43	2 8	7 8	7 8	Soturac-Touzac	9 1	3 30	3 30	9 10	Borredon.	5 45	12 6	6 42	Albas.	7 55	10 58	5 3	CAHORS. — D.	8 11	11 30	5 28	— Express	8 »	2 »	10 00	7 45 m
Soturac-Touzac	7 53	2 18	7 18	7 18	Puy-l'Évêque.	9 19	3 39	3 39	9 28	Causade.	5 55	12 16	6 50	Albas.	7 55	10 58	5 3	CAHORS. — D.	8 11	11 30	5 28	— Express	8 »	2 »	10 00	7 45 m
Famel.	8 6	2 29	7 32	7 32	Castelnau.	9 34	4 3	4 3	9 37	Réalville.	6 5	12 26	7 8	Albas.	7 55	10 58	5 3	CAHORS. — D.	8 11	11 30	5 28	— Express	8 »	2 »	10 00	7 45 m
M. — Libos. — A.	8 13	2 35	7 39	7 39	Luzech.	9 47	4 16	4 16	10 5	Fonville.	6 13	12 34	7 18	Albas.	7 55	10 58	5 3	CAHORS. — D.	8 11	11 30	5 28	— Express	8 »	2 »	10 00	7 45 m
BORDEAUX.	3 51	8 11	4 45	4 45	Parnac.	9 57	4 26	4 26	10 15	Montauban. A.	6 22	12 43	7 28	Albas.	7 55	10 58	5 3	CAHORS. — D.	8 11	11 30	5 28	— Express	8 »	2 »	10 00	7 45 m
PARIS — Ar.	11 46	4 37	2 48	2 48	Mercuès.	10 9	4 38	4 38	10 26	BORDEAUX.	10 40	6 05	»	Albas.	7 55	10 58	5 3	CAHORS. — D.	8 11	11 30	5 28	— Express	8 »	2 »	10 00	7 45 m
Train 976 pour Bordeaux, via Périgueux, sans augmentation de prix.					CAHORS. — A.	10 25	4 56	4 56	10 43	TOULOUSE. A.	8 46	3 55	9 37	Albas.	7 55	10 58	5 3	CAHORS. — D.	8 11	11 30	5 28	— Express	8 »	2 »	10 00	7 45 m

Cahors, le 13 Septembre.

LES DEUX PROJETS DE MOBILISATION

Nous appelons l'attention de nos lecteurs sur la note suivante de l'Agence Havas :

« On paraît croire assez généralement que le ministre de la guerre s'est borné, dans son projet relatif à l'expérience qui se poursuit actuellement dans le 17^e corps, à compléter le projet du général Boulanger, qui ne tendait qu'à un essai de mobilisation, pour une expérience de concentration des troupes mobilisées.

« Certains journaux, se basant sur cette appréciation erronée, croient pouvoir critiquer, comme inutile, la seconde partie de l'opération, ou attribuer tout l'honneur des résultats obtenus jusqu'ici à l'auteur du premier projet.

« Nous croyons faire acte de justice en démontrant, par une comparaison des deux systèmes, que celui du général Ferron n'a pas eu pour seule conséquence de compléter l'expérience de mobilisation par un essai de concentration, mais encore de modifier sensiblement et de faciliter la mobilisation elle-même.

« Le projet du général Boulanger tendait à mobiliser sur place, tous les éléments actifs et territoriaux du corps d'armée. Aussitôt après les opérations de cette mobilisation, le corps d'armée devait être disloqué sans avoir fait ni concentration ni manœuvres.

« Dans ces conditions, l'expérience aurait donné lieu à de grandes difficultés d'exécution. Elle aurait, en outre, différé sensiblement de la mobilisation réelle.

« En effet, dans la mobilisation réelle, tous les éléments ne sont pas mobilisés simultanément. Comme on a pu en juger par ce qui s'est passé dans le 17^e corps, les premiers éléments qui sont prêts sont aussitôt enlevés par chemins de fer, de manière à dégager les garnisons et à laisser les casernements, les cantonnements et les magasins aux éléments qui se mobilisent en second lieu. Ceux-ci sont ensuite enlevés à leur tour pour voir leur succéder finalement les éléments territoriaux qui doivent se former sur place.

« Si donc, comme le demandait le projet primitif,

tous les éléments avaient dû se juxtaposer, il en serait résulté une agglomération inextricable et des difficultés très sérieuses pour l'alimentation des troupes.

« Pour y parer, il aurait fallu adopter des mesures spéciales relatives au logement des troupes, aux distributions de toutes espèces, à l'organisation des magasins d'effets de mobilisation, à l'habillement, etc.

« Dans l'impossibilité où l'on se serait trouvé d'exécuter les opérations dans les conditions déterminées par les journaux de mobilisation, on aurait dû modifier notablement ces journaux, et cela pour les centaines d'unités qui composent le corps d'armée. C'eût été un travail énorme, et le résultat eût trop différé de la réalité pour fournir les indications utiles.

« On a pu voir que la mobilisation proprement dite, c'est-à-dire la formation des unités, s'est effectuée sans aucune difficulté. Ce résultat était prévu et ne faisait aucun doute pour personne. Les expériences faites tous les ans au moment de la convocation des réservistes et des territoriaux, garantissaient que l'appel et l'équipement des hommes de complément marcheraient bien. Le succès de la réquisition des chevaux a confirmé également les certitudes qu'on pouvait tirer des opérations de recensement effectuées tous les deux ans.

« En revanche, il était, dans notre organisation militaire, des points capitaux sur lesquels on n'avait aucune donnée : le fonctionnement des chemins de fer ; l'embarquement, le transport et le débarquement des unités ; le maniement enfin de cette machine considérable que constitue un corps d'armée à l'effectif de guerre avec ses 33,000 hommes et ses nombreux services accessoires.

« Quelque parfaite que fût la mobilisation, ses résultats pouvaient être annihilés par l'insuffisance des moyens de concentration ou par l'incapacité des états-majors et des services à pourvoir aux besoins d'un corps mobilisé.

« De ces épreuves décisives, le projet du général Boulanger ne disait mot.

« Pour les expérimenter, le général Ferron a cru devoir sacrifier l'appel des territoriaux qui se faisait après celui des réservistes, est beaucoup plus facile et n'aurait donné aucun résultat nouveau. Cette suppression, qui est par suite sans inconvénients au point de vue militaire, a, au point de vue civil,

l'avantage de laisser à leurs travaux tous les hommes de 30 à 40 ans et d'empêcher que le mouvement social soit paralysé. En outre, il en est résulté une économie qui a rendu possible l'essai de concentration et les manœuvres d'un corps d'armée mobilisé.

« Cette expérience a pleinement réussi et, au point de vue du transport, dans des conditions tout à fait inattendues.

« Les Compagnies ont voulu, en effet, faire le tour de force d'exécuter les transports militaires sans interrompre leurs transports privés. Leurs succès incontestés donnent la garantie qu'en cas de guerre nos chemins de fer pourraient suffire à tous les besoins.

« C'est là un résultat des plus importants, fait pour donner une grande confiance à l'armée et au pays.

« Il reste maintenant à voir fonctionner le corps d'armée mobilisé. Déjà les services administratifs se sont montrés à la hauteur de la tâche difficile qui leur incombe dans les approvisionnements de concentration. Tout nous porte à espérer que dans les opérations ultérieures tous les services du corps d'armée se montreront aussi satisfaisants.

LA MOBILISATION ET LA PRESSE

Quelques mots encore sur la bataille de Villasavary

On oublie trop, dans les comptes-rendus des journaux sur les opérations d'ensemble exécutées par nos troupes à l'automne, qu'il s'agit ici de manœuvres, d'exercices, d'études, c'est-à-dire de recherches en vue du progrès des formations de combat.

Une observation domine ici toutes les autres. C'est la constatation du calme, de l'ordre, de la discipline, de cet admirable corps d'armée, depuis les avant-postes de l'infanterie de la défense qui sont restés trois heures en place dans l'attente de l'attaque et sans se démasquer, jusqu'aux convois de l'arrière qui défilaient dans le mouvement de retraite.

L'infanterie de la défense était répartie suivant les

formes du terrain et de la manière la plus judicieuse, utilisant tous les accidents du sol pour se voir.

L'infanterie de l'attaque a été conduite avec un calme et une méthode vraiment remarquables. Je dois dire que les plus remarquables de ces deux bataillons de 1,000 hommes s'avancèrent dans la plaine avec leurs échelons bien marqués depuis la ligne des éclaireurs, qui est la plus rapprochée de l'ennemi, jusqu'aux réserves de l'ordre de bataille.

La cavalerie a su profiter de ce que la bataille se livrait, partie sur les hauteurs, partie dans la plaine, pour exécuter des charges brillantes, qui ont été de part et d'autres couronnées de succès, puisque l'un des escadrons de la défense a enlevé trois batteries de l'attaque qui s'étaient lancées en avant sans une escorte suivant et que les trois escadrons restants de la défense ont été ensuite bousculés dans un chemin creux par les 4 escadrons de l'attaque.

Quant à l'artillerie, elle a parfaitement et rapidement pris ces positions, du côté de l'attaque surtout ; les batteries ont exécuté avec une rare habileté l'échelonnement en avant par la succession des positions jusqu'à la position finale où elles ont admirablement secondé l'action de l'infanterie au moment décisif, c'est-à-dire lors de l'assaut du mamelon occupé par la 33^e division.

La manœuvre ainsi préparée, améliorée, conduite et exécutée, a été véritablement fort remarquable. Elle fait le plus grand honneur aux généraux Vincendon et Warnet ainsi qu'à tous les officiers. Elle nous prouve que nous avons des chefs parfaitement à hauteur de leur tâche et que nos soldats sont excellents.

Le Matin

Je n'ai point l'intention de critiquer les grandes manœuvres en elles-mêmes. Je laisse ce soin aux tacticiens en chambre, et moi, qui n'ai cessé de vous dire combien grand avait été le succès de l'expérience, je veux attirer votre attention et celle du ministre de la guerre sur des imperfections qui, pour être de détail, n'en ont pas moins leur importance.

D'abord l'intendance a par trop tablé sur cette vérité incontestable que les réservistes sont arrivés avec de l'argent en poche, beaucoup d'argent

FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT

LES AVENTURES D'un Peau-Rouge

A PARIS
LE TRANSPORTÉ
X

DANS LEQUEL IL EST PROUVÉ QU'IL NE FAUT JAMAIS COMPTER SUR L'AVENIR

Crois-moi, cela vaudra mieux que toutes les violences auxquelles tu pourrais te livrer et qui ne produiraient d'autre résultat que celui de faire arrêter plus vite, et cela nous donne l'avantage sur ton ennemi, qui après toutes ses menaces, restera capot.

— Bravo ! s'écria Bernardo, Oyandi sera battu encore une fois !

— Et j'espère que ce ne sera pas la dernière ! Qu'en dis-tu, fils ?

— Mon père, cette fois encore, je m'incline devant vous. Pardonnez-moi, vous avez toutes les délicatesses du cœur ; si je ne vous avais pas, je ne ferais que des sottises.

— Il y a du vrai dans ce que tu dis là, fit le docteur en souriant. Passe dans la salle à manger, avec Bernardo, mettez-vous à table, je vous re-

joindrai bientôt. J'entends Picahandia qui m'appelle, je vais voir un peu dans quel état se trouve notre malade.

Les deux jeunes gens obéirent.

Leur appétit n'était pas très grand ; ce qui s'était passé sous leurs yeux leur avait causé de telles émotions, que la faim leur était passée.

Ils attendirent donc le retour du docteur avant de commencer leur repas.

L'absence du docteur se prolongea pendant un quart d'heure au plus ; il entra et se mit à table en se frottant les mains.

— Eh bien, père ? lui demanda Julian avec inquiétude.

— Notre malade va bien, répondit-il : je lui ai annoncé ce que je me propose de faire après déjeuner ; cela l'a calmé complètement, en lui rendant l'espoir qu'elle avait perdu ; elle va dormir pendant deux ou trois heures, et ce soir elle sera guérie.

— A ! père dit affectueusement le jeune homme, vous êtes à la fois le médecin du corps et celui de l'âme ; quel beau rôle vous faites jouer à la médecine ! Aussi vous opérez des cures merveilleuses.

— Voilà tout le secret de la médecine, garçon, dit gaiement le docteur. Le médecin doit à la fois traiter son malade ou moral et au physique, sous peine de voir ses remèdes rester inefficaces, s'il ne procède pas ainsi.

— A ta santé, Bernardo, dit Julian. Que pensez-tu de cela ?

— Ton père a raison comme toujours, répondit le montagnard en vidant son verre rubis sur l'ongle. Carai ! ajouta-t-il, voilà un fier vin !

— Oui, pas mauvais, dit le docteur. Voyons, entendons-nous sur le départ de ce soir.

— Oh ! c'est bien simple, dit Bernardo. Il faut partir un peu tard ; ce soir, j'attendrai Julian, avec deux chevaux, au val de la Cabra.

Pourquoi deux chevaux ? demanda le docteur.

— Dam ! tout simplement parce que Julian est mon ami d'enfance, que je l'aime comme s'il était mon frère et que je ne veux pas l'abandonner tout seul dans le danger ; il est souvent bon d'avoir un ami près de soi, quand on souffre, qu'on est séparé de ceux que l'on aime, et que l'on ne sait pas quand on reviendra. D'ailleurs, je lui servirai de guide à travers les chemins perdus, qu'il nous faudra prendre, pour éviter les mauvaises rencontres.

— Merci, dit le docteur, en essayant une larme, merci, Bernardo, j'accepte pour mon fils.

— Merci, c'est convenu, mon Bernardo, dit affectueusement Julian.

— Voici le déjeuner terminé, je vais tout préparer. Au revoir, et à ce soir, à dix heures, au val de la Cabra, docteur. Bon espoir, nous reviendrons bientôt, et alors gare à Feliz Oyandi !

Il se leva, serra les deux mains tendues vers lui et se retira.

— Je vais écrire une lettre que Moucharaby portera à Bayonne, afin que tout soit prêt cette nuit pour recevoir Denisà, quand nous arriverons à Bayonne, dit le docteur, en se levant. Cela fait, je me rendrai tout droit à Louberria, chez les Mendiri. Je veux arranger leur affaire et avoir le cœur net de ce qui s'est passé.

— Tâchez de tout apprendre, père ; il est bon

que je sache jusqu'à quel point je dois haïr cet homme.

— Fou ! dit le docteur entre ses dents.

Et il reprit tout haut :

— Toi, tu ne bouges pas d'ici, quoiqu'il arrive, n'est-ce pas ?

— Vous avez ma parole, père. D'ailleurs, ne dois-je pas veiller sur Denisà ?

— C'est vrai, la chère enfant me répond de toi... Je pars tranquille, dit-il en souriant ; ne l'impatiente pas, mon absence ne sera pas longue... A bientôt.

Le docteur sortit.

Le jeune homme se retira tout triste et tout pensif dans sa chambre.

Combien, en moins de deux heures, sa situation était changée !...

Comme il avait fallu peu de temps pour le précipiter du haut de son bonheur dans un abîme de douleurs !...

Le matin, il s'était levé gai, joyeux comme à l'ordinaire ; tout lui souriait.

Aimé d'une jeune fille chaste et délicieusement belle, qu'il allait épouser dans quelques jours, un avenir de joie s'ouvrait devant lui.

L'amour, la fortune lui promettaient une vie calme, heureuse, près de la charmante créature qu'il avait choisie, et dont la tendresse ingénieuse s'appliquerait constamment à satisfaire ses moindres desirs et à deviner ses pensées, pour y conformer les siennes.

Maintenant tout était ombres et ténèbres autour de lui.

Ce bonheur rêvé était détruit peut-être pour toujours.

même, et son service en a souffert. D'autre part, la répartition des vivres a été parfois défectueuse, le versement des hommes dans les différents services a laissé à désirer; les conducteurs par exemple ont été fort à la critique, on s'en apercevra à la fin, quand viendra la carte à payer, celle des indemnités surtout.

La boucherie a employé des hommes soucieux de tirer au renard et de couper aux manœuvres en assez grand nombre. Il en résulte que la viande a été gâchée, mal coupée. Certains jours le troupeur s'en est plaint à juste titre.

Pour les chevaux, les commissions de réquisition et de classement ont voulu précipiter leur œuvre. Je citerai les dragons, où 250 hommes ont reçu des montures provenant d'elles. Plus d'un quart de ces animaux sont indisponibles ou fourbus. Je sais bien que les dragons ont parcouru hier plus de 80 kilomètres. N'empêche que le déchet est par trop considérable.

Si l'on ne fait pas d'omelette sans casser des œufs, au moins est-il inutile d'en casser douze quand sept ou huit seraient suffisants. Nous allons voir quel sera le résultat dans les autres armes; espérons qu'il sera plus satisfaisant.

Le Temps

D'après tous les renseignements venus de la dix-septième région, ce qu'il faut le plus admirer dans l'expérience qui a été menée à bonne fin, c'est l'ordre et le calme qui n'ont pas cessé d'y présider. Il faut tenir compte, à la vérité, à l'exagération que n'ont pu éviter la plupart des correspondants. Soit influence locale, soit surprise de voir fonctionner dont la complication les avait effrayés à l'avance, ils ont exprimé parfois leur satisfaction avec un enthousiasme par trop hyperbolique. A peine un peu de poussière sur les vêtements de la troupe, après une marche de plusieurs heures, a-t-elle été admise comme faisant ombre au tableau. Mais ces exagérations se dénoncent d'elles-mêmes et ne sauraient infirmer l'ensemble des témoignages presque unanimement formulés.

Cet ordre et ce calme obtenu dans une région où l'activité et la rapidité semblaient devoir être les qualités dominantes, on serait tenté de dire exclusives, sont du meilleur augure en cas d'une mobilisation réelle. L'opinion publique peut donc hardiment mettre de côté les inquiétudes qui avaient rendu nécessaire une expérience trop coûteuse pour être souvent renouvelée.

La Justice

L'expérience a réussi, nous nous sommes empressés de le dire avec joie dès le premier jour des manœuvres de concentration. Le danger actuel serait de se persuader les uns les autres que l'expérience a trop réussi. Elle ne pouvait pas avoir d'autre but, se corriger soi-même et non se contempler. Il s'est fait beaucoup si cet essai, qui coûte quelque sacrifice au Trésor, a servi à nous donner la mesure de nos forces militaires et l'exacte appréciation des défaillances qu'il faut prévoir et éviter.

La République française

Le résultat attendu de la mobilisation est désormais acquis: il est, dès maintenant, avéré, indéniable que l'ordre, la règle, le soin minutieux et méthodique dans la préparation, la régularité, la précision, la ponctualité dans l'exécution ne sont pas plus des vertus exclusivement germaniques que le patriotisme des populations, l'intelligence et l'instruction technique des officiers, la discipline et la bravoure du soldat.

On aura sans doute constaté bien des imperfec-

Un homme, un misérable, avait, d'un mot, brisé cet avenir radieux et jeté le trouble et le désespoir là où régnaient toutes les joies d'un bonheur calme et assuré.

A ces pensées, le cœur du jeune homme bondissait dans sa poitrine, ses mains se crispaient, son regard lançait de fauves éclaves, il rêvait d'horribles vengeances.

Il fallait toute sa puissance sur lui-même, et le souvenir de la présence de Denis dans la maison de son père, pour qu'il ne s'élançât pas au dehors et, au risque de tout ce qui pourrait arriver, ne se mit pas à la recherche de Feliz Oyandi, pour lui demander un compte sévère de sa conduite déloyale et tirer de lui une éclatante vengeance.

Vingt fois il se leva, résolu à en finir. Vingt fois il se laissa retomber sur sa chaise, avec accablement, en frappant du poing et s'écriant avec une rage à peine contenue:

— Non, je ne puis l'abandonner! Je dois veiller sur elle! Ah! si elle n'était pas ici!

Il cacha sa tête dans ses mains, laissa tomber ses coudes sur la table et pleura.

Julian était bien jeune encore, il ne savait pas ce que c'est que la douleur, cette force mystérieuse et toute puissante dont la nature se sert pour éprouver le cœur humain; l'épurer en le plongeant dans le terrible creusé de la souffrance, pour tremper l'âme et la rendre ainsi capable de soutenir toutes les luttes, supporter sans frémir les plus affreuses tortures morales, et triompher de tous les misérables et odieux obstacles que la fatalité accumule sans cesse sous les pas des cœurs d'élite.

Heureux cent fois ceux qui sont ainsi éprouvés,

tions de détail; on a déjà signalé des complications à éviter, des simplifications à opérer, des progrès à réaliser, pour donner encore plus d'aisance et de rapidité au fonctionnement de la machine. L'ordre parfait, l'ensemble et la rapidité extraordinaires, vraisemblablement inattendus de nos chefs militaires, de la levée des hommes et des chevaux, donnent à penser qu'on pourrait peut-être gagner encore un jour ou deux dans la mobilisation et la concentration générales.

Quoi qu'il en soit, dès à présent, la France est prête: le 17^e corps, mis sur pied de guerre et transporté à distance en moins de sept jours avec ses 30,000 combattants et ses 102 pièces de canon, est la démonstration vivante de ce grand fait.

Le Gil-Blas

Pour qui connaît l'homme, le Français comme les autres, il est certain que la réussite incontestable du grand essai militaire va apporter un changement notoire dans l'esprit général de nos populations.

Depuis 1870, nous vivons dans une silencieuse résignation; demain nous commencerons à élever la voix, et nous grisant les uns les autres à nos paroles, avant qu'il soit longtemps tous les Gaudissart déclareront la guerre à l'Allemagne, entre la poire et le fromage, dans les tables d'hôte de toutes les villes de France.

Sans tomber dans cette exagération, les plus froids se laisseront aller à relever la tête et le Français de demain ne ressemblera pas au Français d'hier.

Une France nouvelle va naître, je le constate à l'avance, pour dire au Français, nouvelle couche, que l'essai qui vient de réussir est à refaire, précisément parce qu'il a réussi, — comme il aurait été à refaire s'il avait manqué. — On a déplacé un corps, mais on ne l'a pas envoyé assez loin, et on ne sait ce qui se serait présenté s'il avait été porté à sept ou huit cents kilomètres, sur un terrain où il aurait été exposé à rencontrer l'ennemi. A mon sens, qui sera certainement celui des hommes de guerre, il faudra, l'an prochain, mobiliser deux corps, celui de Nantes et celui de Marseille, par exemple, et les envoyer l'un vers l'autre. Ils se rencontreront dans le centre de la France et se combattront.

Pendant ce temps-là, les garnisons seront tenues, la territoriale rappelée.

Voilà ce qu'il faut faire pour en avoir le cœur net; il en coûtera une trentaine de millions. Mais maintenant que nous avons commencé nous devons forcément aller jusqu'au bout, et, l'expérience réussissant, l'Europe saura ce que nous valons et nous laissera tranquilles.

INFORMATIONS

Discours du ministre de la guerre

Voici le texte du discours prononcé par le général Ferron, ministre de la guerre, au banquet qui a eu lieu samedi soir, à Castelnaudary:

Messieurs,

Je porte un toast au 17^e corps d'armée et à son chef vaillant et expérimenté. L'épreuve que vous venez de faire, mon cher général, ne laissait pas que d'être délicate. Sans doute, nous, militaires, qui savons avec quel soin minutieux ont été rédigées les instructions de 1878 et de 1879 relatives à la mobilisation (instructions fort peu modifiées depuis), avec quel zèle elles sont étudiées par les chefs militaires qui ont mission de les appliquer,

car ils deviennent forts entre les forts!

Ils comprennent que le bonheur doit s'acheter par la souffrance, et jamais ils ne se laissent abattre, si désespérée que soit en apparence la situation à laquelle ils sont momentanément réduits.

Le coup avait été rudement asséné. Julian en avait été étourdi tout d'abord; tant de calamités accumulées en si peu d'instants avaient rompu l'équilibre; son cerveau avait reçu une terrible atteinte.

Pendant un moment, sa raison avait chancelé; mais maintenant le coup était porté, les larmes étaient venues, dernier tribut payé à la faiblesse de la nature humaine.

La réflexion venait, et, avec la réflexion, la réaction s'opérait, l'âme se redressait, reprenait sa vigueur et se préparait à la lutte, prête à la soutenir fièrement, d'où qu'elle vint.

En un mot, un changement complet s'était opéré dans toute la personne de Julian.

Deux heures auparavant, il était encore un enfant, ayant toutes les faiblesses et toutes les mièvreries de son âge.

Maintenant la douleur l'avait frappé brutalement du bout de son aile froide et sinistre: il était devenu un homme sous ce coup de fouet terrible qui lui avait révélé toute l'énergie volontaire et la force de résistance de son caractère, qualités que lui-même ignorait posséder, n'ayant eu jusqu'alors aucune occasion de les montrer.

Devenu plus calme, le jeune homme fit ses préparatifs de départ et attendit sans impatience apparente le retour de son père.

L'absence du docteur dura près de deux heures. Enfin il rentra.

nous avions de bonnes raisons pour avoir confiance, mais, il faut bien le dire, notre confiance n'était partagée ni par le Parlement ni par la nation. Il y avait un doute presque universel, et ce doute était pour nous une cause sérieuse de faiblesse. Tant que je serai ministre, messieurs, je ne négligerai rien, absolument rien, pour qu'aucun doute ne puisse subsister à l'intérieur et à l'extérieur, au sujet de la puissance militaire de la France. (Applaudissements répétés).

J'ai donc recueilli avec empressement le projet de loi déposé par mon prédécesseur pour faire un essai de mobilisation. J'ai dû toutefois le modifier, car une simple convocation des unités des corps d'armées n'eût pas été concluante, et l'appel de l'armée territoriale ne nous aurait rien appris, tout en causant un préjudice très grave aux intérêts économiques de la région. A cette convocation de l'armée territoriale, j'ai préféré l'embarquement en chemin de fer de tout le corps d'armée, mobilisé à peu près dans les conditions d'une concentration réelle et quelques jours de manœuvres avec de véritables unités de guerre. Ce projet n'était pas nouveau: il avait été rédigé par l'état-major général, en 1882, alors que j'étais sous-chef d'état-major général, et des considérations budgétaires ont seules empêché les ministres qui se sont succédé d'en demander la réalisation.

L'essai que vous venez de faire, messieurs, nous permet ces constatations bien consolantes. D'abord, le zèle patriotique de toutes les autorités civiles pour l'accomplissement d'un grand devoir, zèle auquel je suis heureux de rendre hommage; ensuite, le dévouement de nos belles populations méridionales, si vives, si intelligentes, et auxquelles on peut tout demander, quand il s'agit de l'intérêt sacré de la Patrie.

Cet essai nous permet de constater une fois de plus l'extrême habileté de nos directeurs des chemins de fer et le zèle du personnel sous leurs ordres. Grâce à cette habileté et à ce zèle, l'expérience a été aussi probante que possible, sans nuire d'une manière sensible aux intérêts commerciaux du pays. Malgré quelques défauts de détail, nous avons constaté que nos unités de première ligne auraient été prêtes en temps opportun pour l'embarquement, aux heures fixées par les graphiques de marche.

Après la manœuvre à laquelle je viens d'assister, j'ai la confiance que nos officiers sauront faire combattre efficacement les compagnies de guerre de l'infanterie.

La preuve, dont le parlement et la nation avaient besoin a été faite par vous, mon général. Le doute, cette cause de faiblesse qui nous obsédait, a disparu. A moi maintenant de corriger les imperfections signalées par l'ensemble des opérations. Je ne faillirai pas à cette tâche.

Au nom de M. le président de la République, au nom du gouvernement et du pays, je vous remercie, mon cher général, et je vous prie d'accepter pour vous et de transmettre aux officiers et aux troupes sous vos ordres l'expression de ma complète satisfaction.

Castelnaudary, 10 septembre.

Après le banquet officiel, le général Ferron s'est approché de M. Heurtiau, directeur de la Compagnie d'Orléans, et l'a félicité pour le zèle et le patriotisme dont ses agents ont fait preuve pendant la mobilisation.

Bien que la Compagnie d'Orléans n'ait eu à effectuer aucun transport pour la concentration, elle a dû néanmoins mettre en mouvement les trains de la mobilisation, et cette opération s'est exécutée dans les meilleures conditions.

Sa physionomie avait une expression singulière; bien que le docteur semblât préoccupé, un sourire railleur se jouait sur ses lèvres.

— Tout est fini, terminé, arrangé, dit-il en se jetant sur un fauteuil.

— Tant mieux, dit vivement le jeune homme. Ainsi, Denis n'a plus rien à redouter?

— Rien absolument, je t'en donne ma parole. D'ailleurs, elle ne me quittera plus; je veillerai de près sur elle; tu peux être tranquille.

— Mon bon père! dit affectueusement Julian; mais que s'est-il passé?

— Le voici en deux mots: Hier, M. et Mme de Mendiri s'étaient rendus à la veillée chez un de leurs proches voisins; tu sais que la veillée se fait tantôt chez l'un, tantôt chez l'autre?

— Je le sais, oui, père.

— Denis, un peu fatiguée, avait voulu garder la chambre; elle était donc restée seule avec la vieille servante. Ce drôle, c'est de Feliz Oyandi dont je parle, n'avait pas eu de peine à s'introduire dans la maison, dont la vieille servante n'avait pas osé lui refuser l'entrée; mais la brave femme, redoutant quelque scène désagréable pour la jeune fille, avait été aussitôt prévenir ses maîtres, qui s'étaient hâtés de revenir, heureusement, comme tu vas le reconnaître.

— Oh! je m'attends à tout de la part de ce misérable! dit Julian en fronçant les sourcils.

— Feliz Oyandi, continua le docteur, avait débuté de la manière la plus respectueuse, se plaignant d'avoir été repoussé par la jeune fille, lui déclarant qu'il l'aimait à en perdre la tête, que son refus de l'accepter pour son fiancé le désespérait... etc., etc., et une foule d'autres choses

Marche du 17^e corps d'armée

Les troupes ont quitté leurs cantonnements de Villefranche-de-Lauraguais le 10 septembre de bonne heure, pour arriver à l'heure prescrite au point initial, près de la ferme des Carmes, à la hauteur de Ricaut.

La 66^e brigade a formé l'avant-garde. Le général commandant le 17^e corps marchait en tête du gros de la colonne.

Exactement aux heures prescrites, tous les éléments de la colonne ont pris leur ordre de marche sans à-coup et avec ordre.

La marche s'est effectuée jusqu'à présent dans les meilleures conditions possibles et a été favorisée par un beau temps.

Au point de dislocation du carrefour du chemin de Mares, les unités prendront le cantonnement qui leur a été indiqué.

La route est assez mauvaise de Castelnaudary à Avignonnet; de cet endroit à Villefranche elle est meilleure.

Le service d'exploration a été fait par la cavalerie avec intelligence.

A 11 heures 50, le général Bréart a fait son entrée à Villefranche. Cette petite ville prend à son tour, la physionomie de Bram et de Castelnaudary.

Les sections télégraphiques ont posé pendant la marche, le long de la route de Castelnaudary à Villefranche, une ligne aérienne.

A 1 heure 30, la colonne continue à marcher d'après les ordres donnés.

Au fur et à mesure de leur arrivée au point de dislocation, les troupes prennent leurs cantonnements respectifs.

Les unités qui doivent loger à Villefranche y arrivent. Les hommes marchent bien; quoique convertis de poussière, ils ont bonne mine et paraissent peu fatigués. Les chevaux sont en bon état.

La route à parcourir est de 22 kilomètres, sur laquelle vont voyager plus de 30,000 hommes, 8,000 chevaux, 80 canons, 1,400 voitures.

Malgré ces effectifs considérables, on remarque fort peu d'allongement dans la colonne. L'ordre est parfait.

Le surplus du corps d'armée, parc d'artillerie, convoi administratif du quartier général, boulangerie de campagne, réserve d'effets, dépôt de remonte mobile et hôpitaux de campagne, sont restés à Carcassonne et ne rejoindront le corps d'armée que dans deux jours à Villefranche.

Villefranche-de-Lauraguais.

En résumé, tout le corps d'armée a fait une marche dans de bonnes conditions de départ et d'arrivée, aux heures prescrites et sans grande fatigue.

L'ordre de marche a eu lieu d'après les prescriptions réglementaires. Tous les éléments étaient à leur place, les distances bien observées et conservées.

CHRONIQUE LOCALE

ET RÉGIONALE

Rentrée du 7^e de ligne. — Le 7^e de ligne rentrera à Cahors dans la soirée du 15 septembre.

Les bataillons arriveront séparément.

Le premier détachement partira de Toulouse le 15 à 8 h. 30 du matin, arrivera à Montauban à 10 h. 55. Il sera vers trois heures à Cahors.

aussi peu raisonnables, auxquelles la jeune fille se bornait à répondre: « Retirez-vous, je suis seule, je ne puis vous écouter; quand mon père et ma mère seront là vous reviendrez et vous vous expliquerez avec eux. » Enfin poussée à bout, et Feliz s'obstinant à demeurer quand même, elle lui avait dit sèchement:

— Je ne vous ai jamais aimé, je ne vous aime pas, je ne vous aimerai jamais; je suis la fiancée de Julian d'Hirigoyen. Mes parents consentent à mon mariage, qui doit avoir lieu très prochainement; tout ce que vous me dites est inutile: je serai à celui que j'aime ou à la tombe!

— Pauvre chère Denis! s'écria le jeune homme.

— Alors le misérable changea brusquement de ton; la prière ne réussissant pas, il eut recours aux menaces; je ne te répéterai pas tout ce qu'il dit, ce serait trop long; sache seulement que lorsque les parents de Denis arrivèrent, Feliz Oyandi, en proie à une rage folle, avait brutalement saisi la jeune fille, qui se débattait dans ses bras avec une énergie désespérée, en criant et appelant au secours! tandis que Feliz essayait d'étouffer sa voix, en répétant d'une voix sourde et menaçante: « Tu seras à moi! je le veux! tu seras à moi!

— Oh! l'infâme! s'écria Julian, les traits bouleversés par l'indignation et frissonnant de tous ses membres.

GUSTAVE AIMARD.

(A suivre).

Le second partira de Villefranche de Lauraguais à 9 h. 20, et sera à Cahors vers 5 h.

Le troisième quittera également Villefranche de Lauraguais à 10 h. du matin et sera à Cahors vers 7 h. 1/2.

Tous les réservistes seront probablement désarmés le 16 septembre et renvoyés dans leurs foyers le 17.

Armée. — M. Soulié de Bro, capitaine au 7^e de ligne, est nommé chef de bataillon au 150^e.

— M. Vigaroux, capitaine au 7^e de ligne, est nommé chef de bataillon au 138^e.

M. Granjean, capitaine au 7^e de ligne, est nommé chevalier de la Légion d'honneur.

Soutiens de famille. — La commission des soutiens de famille (classe 1886) vient de statuer sur 184 demandes. Le nombre des inscrits de la classe étant de 1,008, la commission n'a pu accueillir favorablement que 41 demandes sur le chiffre de 184.

Pour les ajournés de la classe 1885, la commission a admis 4 demandes sur 12 présentées.

Congés et permissions. — Le ministre de la guerre a décidé que des permissions et des congés pourraient être accordés, pendant l'hiver de 1887-1888, aux hommes qui en feront la demande. Ces permissions et congés pourront commencer après les manœuvres d'automne. Les commandants de corps d'armée ont toute latitude pour les régler, d'après les besoins du service, en se maintenant dans la proportion fixée par le ministre de la guerre.

Tous les hommes de l'infanterie devront être rentrés au corps pour la reprise des exercices d'ensemble, lorsque l'instruction des recrues sera parvenue à l'école de compagnie.

Dans la cavalerie, tous les hommes devront être présents au régiment le 1^{er} décembre.

Restitution des chevaux. — La restitution des chevaux aura lieu le 18 septembre à 8 heures du matin.

Le 18 septembre. — Com. n° 14 de Cahors.

Canton de Cahors (Nord).

Com. n° 15 de Cahors.

Canton de Cahors (Sud) et de Castelnau

Com. n° 17 de Puy-

l'Evêque,

Canton de Puy-l'Evêque.

Com. n° 20 de Figeac

Canton de Cajarc,

Le 19 septembre. — Com. n° 14 de Cahors,

Cantons de Catus et de Lalbenque.

Com. n° 15 de Cahors,

Cantons de Luzach, Lauzès et Limogne.

Com. n° 17 de Puy-

l'Evêque,

Cantons de Tournon et de Cazals.

Brevet de capacité. — La deuxième d'examen pour l'obtention des deux brevets de capacité sera ouverte dans le département du Lot aux dates suivantes :

Brevet élémentaire. — Aspirantes, le lundi 3 octobre 1887; aspirants, le lundi 17 octobre.

Brevet supérieur. — Aspirantes, le lundi 10 octobre; aspirants, le lundi 24 octobre.

Les inscriptions seront reçues dans les bureaux de l'inspection académique, savoir : pour les aspirantes au brevet élémentaire, jusqu'au lundi 19 septembre inclusivement; pour les aspirantes au brevet supérieur, jusqu'au 26 septembre; pour les aspirants au brevet élémentaire, jusqu'au lundi 3 octobre; pour les aspirants au brevet supérieur, jusqu'au lundi 10 octobre.

Exposition universelle de 1889

Dans sa dernière séance, le comité départemental de l'Exposition de 1889 a nommé pour son président M. Rodolose, architecte départemental, en remplacement de M. Sirech, démissionnaire.

Dans cette même séance, M. Costes, maire de Cahors, a été nommé vice-président du sous-comité de l'arrondissement de Cahors.

Lycée de Cahors. — M. Gleye, professeur de gymnastique au lycée de Cahors, pourvu d'une nomination ministérielle, est rangé dans la 4^e classe des fonctionnaires de son ordre.

Cette décision aura son effet à partir du 1^{er} octobre prochain.

Conseil d'hygiène. — Le Conseil d'hygiène de Cahors, s'est occupé dans sa dernière séance, du projet de construction d'un acqueduc collecteur sur le boulevard Gambetta.

En raison de l'importance de cette question, une commission a été chargée de l'étudier à fond et de présenter un rapport. MM. les docteurs Ausset, Caviolle, Lebeuf, Relhié, Gélis et Clary ont été désignés pour faire partie de cette commission.

En outre, sur la proposition de M. le docteur Clary, le Conseil émet un vœu énergique pour que l'administration du lycée soit invitée à faire disparaître les fosses d'aisances de la grande cour de cet établissement en bordure sur le cours Fénelon, qui empestent la seule promenade de Cahors et en rendent le séjour plus que désagréable aux personnes attirées par la musique militaire.

Le Conseil exprime aussi le vœu que des instances très pressantes soient faites auprès de la municipalité de la ville de Cahors, pour qu'elle face appliquer les arrêtés de police interdisant l'arrosage avec les eaux grasses des jardins, qui se fait tout le long du jour au centre même de la ville.

Le Conseil exprime un vœu pressant, afin qu'à l'avenir M. le Maire soit convoqué aux séances.

Enseignement. — M. Pierre-Alain Ouradou, né le 4 juillet 1866 à Duravel, instituteur à Cahors, a été reconnu apte à l'enseignement secondaire spécial (ordre des sciences).

Postes vacants. — La direction des écoles primaires supérieures de Saint-Céré et de Martel est déclarée vacante.

Légion d'honneur. — M. Cahosac, capitaine d'artillerie (état-major de la division du Tonkin) ancien élève du Lycée de Cahors, est promu au grade d'officier de la Légion d'honneur.

Rocamadour. — Un pèlerinage belge arrivera à Rocamadour le 14 septembre, à cinq heures du soir, et repartira le 15, à trois heures.

Le Canal des Deux-Mers. — Il est de nouveau question de l'établissement du Canal des Deux-Mers; mais très sérieusement cette fois.

Le ministre des travaux publics a reçu de MM. Caben, Eiffel, Hersent, et Mazet, administrateurs de la Société d'étude des grands travaux français, un intéressant mémoire sur le Canal des Deux-Mers.

Il est dit dans ce document que la Société ne demande ni garanties d'intérêts, ni subvention; qu'elle est prête à fournir tout cautionnement à l'appui de sa demande en concession; qu'elle s'engage à n'employer dans ses travaux que des ouvriers et du matériel français; qu'elle s'offre à garantir toute réclamation faite par le Midi; qu'à la condition qu'on lui cède en toute propriété certains espaces occupés actuellement par des étangs, des marais ou des vases, elle consent à décharger l'Etat des dépenses de débouquement de Narbonne sur la Méditerranée et de Bordeaux à la mer, dépenses évaluées à 150 millions.

Non seulement l'exécution du Canal des Deux-Mers ne coûterait rien à l'Etat, mais encore on estime que, sous forme d'impôts fonciers, après qu'on aura planté en vignes des terres aujourd'hui stériles, il percevrait environ quinze millions par an.

Les chiens dans l'armée. — A la suite des expériences tentées en Allemagne et en Italie, le ministre de la guerre vient de prescrire l'emploi des chiens pendant les manœuvres du 9^e corps. Quatre chiens seront dressés par régiment et utilisés pour le service des avant-postes où ils passeront une nuit sur deux. Un officier, ou à défaut un adjudant, aura la direction de ce service. Les instructions portent que ces auxiliaires précieux seront bien nourris et traités avec douceur. Ils seront même l'objet de caresses chaque fois qu'ils répondront à ce qu'on attend d'eux. Un soldat sera spécialement chargé de la conduite de chaque animal.

Des chiens devront être placés à la nuit tombante près des sentinelles doubles, et des patrouilles, figurant l'ennemi, essayeront de traverser la ligne. D'autres chiens précéderont et fouilleront le terrain en éclaireurs. On dressera plusieurs d'entre eux à reconnaître l'ennemi par l'ouïe. Les aboiements seront corrigés: le chien devra annoncer l'ennemi ou tout bruit anormal par un simple grognement. Ces instructions, selon les résultats obtenus, seront complétées par le cas de guerre.

L'ordinaire par bataillon. — Le ministre de la guerre vient d'adresser la circulaire suivante aux commandants de corps d'armée :

Mon cher général,

Dans les inspections des troupes que je viens de passer, j'ai eu occasion de remarquer qu'un certain nombre de corps ne se conforment pas aux prescriptions des notes ministérielles du 20 juin 1886 et du 1^{er} juillet 1886, relatives à l'alimentation variée et à l'obligation de faire l'ordinaire par bataillon toutes les fois que les circonstances locales le permettent.

Je vous prie de rappeler les chefs de corps placés sous votre commandement à l'exécution de ces prescriptions, auxquelles j'attache la plus grande importance et qui ont donné de si heureux résultats partout où elles ont été appliquées.

L'ordinaire par bataillon permet, en effet, de donner à l'homme une nourriture sensiblement meilleure, tout en diminuant le nombre des soldats employés à la préparation des aliments.

Dans le but d'améliorer encore la nourriture de la troupe, j'autorise les capitaines et les chefs de corps à remplacer, lorsqu'ils le jugeront utile, la soupe grasse du matin par un repas varié.

Je prescris également que les compagnies et les bataillons détachés emporteront toujours le matériel nécessaire pour les repas variés. Les frais d'emballage seront à la charge des ordinaires et le transport devra être fait, autant que possible, par le service des transports de la guerre.

Général FERRON.

Cigares de luxe. — Les consommateurs de cigares pourront, dorénavant, recevoir sans frais, par l'intermédiaire de l'entrepreneur des tabacs de l'arrondissement, toutes les espèces de cigares de luxe, que l'on ne trouve pas dans les débits ordinaires.

Au vu d'un tableau déposé dans tous les entrepôts et indiquant les espèces de cigares de luxe existant actuellement dans les magasins de l'Etat, les consommateurs pourront dresser leurs demandes et auront à verser, à titre de dépôt de garantie, une somme égale au cinquième de la valeur des commandes.

Les cigares seront expédiés sans retard des magasins de l'Etat à l'entrepôt, où les acheteurs devront prendre livraison dans les dix jours.

Le timbre de quittance. — L'administration du timbre, malgré une décision de la chambre des requêtes de la cour de cassation du 7 mars dernier, sur le pourvoi formé contre un jugement du tribunal civil de la Seine du 19 février 1886, prétend que le reçu, signé par un acquéreur pour constater une livraison de marchandises qui lui a été faite par un voiturier au service du vendeur, rentre dans la catégorie des reçus et écrits libératoires que l'article 18 de la loi du 23 août 1871 assujettit au timbre de 10 centimes.

FAITS DIVERS

Un juge de paix assassin. — Les journaux apportent le récit d'une tentative d'assassinat d'un huissier par un juge de paix obéré et besoigneux de l'Oise.

Le magistrat assassin a été pincé au moment où il filait sur la frontière.

Le tribunal correctionnel d'Albi a, par jugement du 13 juillet 1887, condamné à un mois d'emprisonnement, le sieur Mercier (François-Jules), de la classe 1886, du canton de Momesier (Tarn), reconnu coupable de s'être volontairement mutilé dans le but de se soustraire à ses obligations militaires.

Conformément aux prescriptions de l'art. 63 de la loi du 27 juillet 1872, le sieur Mercier sera à l'expiration de sa peine, dirigé sur la 4^e compagnie des fusiliers de discipline (section des mutilés) pour y accomplir le temps de service qu'il doit à l'Etat.

Un juge brûlé vif. — Il y a a quelques jours, M. Bigard, juge au tribunal de Liéux, renversa par mégarde une lampe à esprit de vin qui se trouvait auprès de lui tout allumée. Le liquide enflammé communiqua le feu à ses vêtements et le brûla cruellement sur diverses parties du corps.

M. Bigard, sortit de chez lui en criant et alla se jeter dans le ruisseau d'un trottoir, près d'une fontaine où il se roula.

Plusieurs personnes accoururent alors lui porter secours; on l'enveloppa dans une couverture et il fut apporté chez lui.

Il vint d'expirer après plusieurs jours d'atroces douleurs.

M. Bigard était âgé d'environ 35 ans, il était célibataire.

Incendie d'un théâtre en Angleterre. — 130 cadavres. — Mardi soir, au théâtre d'Exeter (Devonshire), le feu a pris à 10 h. 30 sur la scène pendant la représentation. Il s'est propagé très rapidement.

Les personnes occupant les loges d'avant-scène ont réussi à s'échapper; beaucoup ont été grièvement blessées.

130 cadavres ont été déjà retrouvés.

La plupart des morts sont des personnes occupant les galeries.

Un grand nombre de blessés ont été transportés à l'hôpital.

ETAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

du 3 au 10 septembre 1887.

Naissances.

Périé, Hubert, rue St-Barthélemy.

Blanc, Gabriel, boulevard Gambetta.

Bach, Gabriel, à Babessut.

Ahiès, Jean, rue Nationale.

Monziès, Daniel, rue des horties.

Décès.

Calvet, Joseph, 36 ans, Hospice.

Faurie, Pierre, 73 ans, au Payrat.

Saint-Martin, Bernard, 7 mois rue du Séminaire.

DERNIERE HEURE

Toulouse, 12 septembre.

Le général Bréart a dirigé aujourd'hui une action générale de tout son corps d'armée. L'ennemi était représenté par la 66^e brigade et deux batteries et avait sa position à Montgaillard. Le 17^e corps formant l'aile droite d'une armée en marche sur Toulouse, comprenait 18 bataillons de 1,000 hommes, 15 batteries et 2 régiments de cavalerie avec une batterie à cheval. L'attaque a commencé à 7 heures du matin et était terminée à 10 heures.

Il convient de signaler la façon digne d'éloges dont le général Verrier a dirigé la défense. Ses retraites successives, surtout celle du mamelon de Montgaillard, ont été très remarquées par les hommes du métier.

Aujourd'hui les troupes reprennent leurs emplacements du 10 et du 11.

Demain à 8 heures grande revue par le général Bréart.

Le 14 repos et le 15 dislocation. L'état sanitaire et le temps sont excellents.

BOURSE. — Cours au 12 sept.

3 0/0	82 15
3 0/0 amortissable (ancien)	00 00
3 0/0 id. 1884	85 15
4 1/2 0/0 ancien	103 65
4 1/2 0/0 1883	108 97

Dernier cours du 12 sept.

Actions Orléans	1,325 00
Actions Lyon	1,256 25
Obligations Orléans 3 0/0	398 00
Obligations Lombardes (jouissance janvier 1884)	282 50
Obligations Lombardes (jouissance)	000 00

Obligations Saragosse (jouissance janvier 1884)	348 00
---	--------

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

Pour favoriser le développement du Commerce et de l'Industrie en France.

Société anonyme fondée par décret en 1864

CAPITAL : 120 MILLIONS DE FRANCS

Siège social, 54 et 56, rue de Provence, à Paris.

Agence de Cahors, rue Fénelon, 8.

Comptes de Chèques. — Bons à échéance fixe avec coupons semestriels. — Ordres de Bourse. — Paiement et Escompte de Coupons. (Paiement sans frais des coupons des C^{tes} de l'Ouest et de l'Est, Paris-Lyon-Méditerranée). — Opérations sur Titres. (Conversions, renouvellements, échanges). — Garde de Titres. — Envois de Fonds. (Départements, Algérie et Etranger). — Billets de Crédit circulaires. — Encaissement et Escompte des Effets de Commerce. — Avances sur Titres. — Crédits en Comptes courants et Crédits d'Escompte sur garantie de Titres. — Assurances (Vie, Incendie, Accidents). — Souscriptions aux Emissions. — Renseignements sur les Valeurs de Bourse, etc.

Santé à tous, adultes et enfants.

rendue sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé, la

REVALESCIERE

Du BARRY, de Londres.

Guérissant les constipations habituelles les plus rebelles, dyspepsies, gastrites, gastralgies, phthisie, dysenterie, glaires, flatul, aigreurs, acidités, pituites, phlegmes, nausées, renvois, vomissements, même en grossesse, diarrhée, coliques, toux, asthme, catarrhe, étourdissements, bruits dans la tête et les oreilles, oppression, langueurs, congestion, névralgie, laryngite, névrose, dartres, éruptions, insomnies, mélancolie, faiblesse, épuisement, paralysie, anémie, chlorose, rhumatisme, goutte, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang. Aux personnes phthisiques, étiques et aux enfants rachitiques, elle convient mieux que l'huile de foie de morue. — 40 ans de succès, 100,000 cures y compris celles de Madame la duchesse de Castelstuart, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre, M. le docteur professeur Dédé, Sa Sainteté feu le Pape Pie IX, Sa Majesté feu l'Empereur Nicolas de Russie, etc. Elle prolonge la vie de 20 à 30 ans. Elle est également le meilleur aliment pour élever les enfants, dès leur naissance. Bien préférable au lait et aux nourrices.

Quatre fois plus nourrissante que la viande, sans jamais échauffer, elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boîtes : 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 2 kil., 12 fr., 16 fr.; 6 kil., 36 fr.; soit environ 20 c. le repas. Aussi « LA REVALESCIERE CHOCOLATÉE. » Elle rend l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux personnes les plus agitées. En boîtes de 2 fr. 25, 4 fr. et 7 fr., ainsi que la « REVALESCIERE DE BISCUITS », à 4 fr. et 7 fr. Envoi franco contre bon de poste. Dépôt à Cahors, M. VINEL, droguiste, et partout chez les bons pharmaciens et épiciers. — Du BARRY & Co (limited), 8, rue de Castiglione, à Paris.

